

Projet de modernisation des débarcadères de la
traverse d'Oka



Hudson

Oka

6211-04-037

481, Main, C.P. 550
Hudson, QC J0P 1H0

Bureau du greffier: (514) 458-5348
Fax: (514) 458-4922

Le 12 mai 2006

Par télécopieur (418) 643-9474

Madame Josée Primeau,
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin,
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Madame,

J'accuse réception de votre lettre datée le 9 mai 2006, reçue, par télécopie, à notre bureau cette même date, ayant pour objet une demande d'opinion quant à la relocalisation de la Traverse d'Oka à « Old Marina ».

La Ville d'Hudson est d'avis que de changer l'emplacement du Traversier d'Oka ne s'avèrerait pas une solution viable, et ce, pour, entre autres, les raisons suivantes :

1. La « Marina » municipale est le seul accès public qu'ont les résidents locaux pour la mise à l'eau de leurs bateaux.
2. Ce terrain fait partie du réseau « Parc Nature Sandy Beach » qui a récemment bénéficié d'un octroi de la CMM pour développement. Un règlement d'emprunt à long terme fut également approuvé par les citoyens pour ce projet.
3. Il a déjà été prévu qu'un monument permanent serait érigé sur une partie de ce site, en mémoire de James Ratcliffe, le jeune pompier volontaire d'Hudson tué en devoir le 6 juin 2005.
4. La "Marina" est située dans une zone résidentielle.
5. La rue Halcro est un chemin très étroit, sans issue bordé d'un côté de résidences et de l'autre d'un terrain appartenant à la Ville. Toutefois, un règlement hors cour, nous y interdit toute construction. Cette rue, dans son état actuel, ne pourrait accommoder la circulation générée par le traversier.

La "Marina" est située à près de 4.3 km en amont du débarcadère d'Oka, faisant en sorte que la période pour l'aller-retour du traversier aurait comme résultat d'accroître le temps d'attente, et ce, des deux côtés du lac. Ceci ne ferait qu'aggraver l'encombrement de la circulation plutôt que de l'alléger. De l'autre côté du lac, directement en face de notre port de plaisance se situe le territoire Mohawk dont la pente d'escarpement excède 20%.

En espérant que ces observations sauront vous guider, veuillez agréer, Madame Primeau, mes sentiments les plus dévoués.

La Directrice générale

Louise L. Villandré, o.m.a.

//iv